

Le 28 juillet 2023,

Nomad Trains :

La Région se réjouit de l'amélioration de la ponctualité sur les lignes normandes

La ponctualité des trains s'améliore sur les lignes normandes. C'est la conclusion du rapport de l'Autorité de qualité de service dans les transports, publié ce mardi 25 juillet, pour l'année 2022 : Environ 93% des trains Nomad sont arrivés à l'heure en 2022, 90% des trains depuis et vers Paris, et 95% pour les trajets intra-régionaux.

La Région se réjouit de ces résultats mais entend poursuivre les efforts menés avec SNCF pour renforcer la qualité de service dans les trains Nomad.

« Depuis 2016, nous avons injecté plus de 2,5 milliards d'euros pour sortir notre Région du moyen-âge ferroviaire dans lequel elle avait plongé pendant des décennies. Grâce à cet investissement massif, la situation s'est nettement améliorée. Le bilan annuel qui vient d'être publié par l'Autorité de la qualité de service dans les transports le souligne : en 2022, les trains normands sont les seuls en France à connaître une forte amélioration à la fois de leur ponctualité et de leur régularité. Il nous faut désormais poursuivre avec SNCF les efforts engagés pour continuer à fournir aux voyageurs un service de qualité dans les trains du réseau Nomad. Nos investissements continuent dans ce sens, avec notamment la commande de 27 nouvelles rames, la construction de l'atelier de maintenance au Havre ou encore la mise en œuvre d'un programme de travaux massif pour rénover les « petites lignes ». Nous continuerons aussi à défendre la réalisation des grands projets qui permettront d'achever le désenclavement de la Normandie tels que le saut-de-mouton qui permettra un meilleur accès des trains normands à la gare de Paris-Saint-Lazare, la Ligne Nouvelle Paris-Normandie qui réduira considérablement les temps de parcours vers et depuis la capitale, ou encore la création de Services Express Métropolitains autour des grandes aires métropolitaines de Caen et Rouen pour y densifier l'offre ferroviaire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Pour mémoire, le « plan Marshall » mis en œuvre par la Région en faveur du ferroviaire comprend :

- 1,4 milliard d'euros sur le matériel roulant
 - 200 millions d'euros sur les ateliers et systèmes de maintenance en Normandie
 - 680 millions d'euros sur les infrastructures.
 - 100 millions d'euros pour la rénovation et la remise en service des lignes ferroviaires du quotidien de Bréauté-Fécamp, Abancourt-Le Tréport et Serqueux-Gisors
 - Une refonte des horaires, des politiques d'arrêt nettement simplifiées et de meilleures connexions avec les cars régionaux dans le cadre de la refonte de l'offre de transport en Normandie portée par la Région à travers l'offre globale de mobilité normande
- NO_M_AD

Contact presse : Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr